DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 25 MARS 2010

Délibération n° 2010.03.056

Direction des
politiques solidaires
et de l'aménagement
du territoire :
attribution de
subventions dans le
cadre du PLIE

LE VINGT CINQ MARS DEUX MILLE DIX à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 19 mars 2010

Secrétaire de séance : Madeleine LABIE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Nicolas BALEYNAUD, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Nicolas DENIS, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Maryse DUMEIX, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Michel GERMANEAU, Sébastien GOURET, Jean-Pierre GRAND, Janine GUINANDIE, Maurice HARDY, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Martine RIVOISY, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Fabienne GODICHAUD à Stéphane CHAPEAU, Jean-François DAURE à Jacky BONNET, Brigitte BAPTISTE à Jacques DUBREUIL, Véronique DAVY à Rachid RAHMANI, Nadine GUILLET à Annette FEUILLADE-MASSON, Robert JABOUILLE à François NEBOUT, Dominique LASNIER à Joël LACHAUD, Cyrille NICOLAS à Alain PIAUD, Philippe RICHARD à Marie-Noëlle DEBILY, Frédéric SARDIN à Véronique MAUSSET

Excusé(s) représenté(s) :

Yves BRION par Djillali MERIOUA, Simon DEFORGE par Véronique MAUSSET, Catherine PEREZ par Nicolas DENIS

Excusé(s):

Bernard CONTAMINE, Catherine DEBOEVERE, Françoise LAMANT

DELIBERATION N° 2010.03.056

POLITIQUES SOLIDAIRES / POLITIQUES SOLIDAIRES SOLIDAIRES | Rapporteur : Monsieur le Président

DIRECTION DES POLITIQUES SOLIDAIRES ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU PLIE

Afin de contribuer à la mise en œuvre des objectifs du protocole PLIE 2010, le GrandAngoulême s'est engagé à co-financer des projets soutenus par le Fonds Social Européen dans le cadre du PLIE.

Conformément à la procédure d'appel à projets lancée en novembre 2009, les structures intervenant dans le domaine de l'insertion et l'emploi sur le territoire de l'agglomération, ont présenté des projets en faveur des participants du PLIE dans les domaines suivants :

- Accompagnement renforcé des bénéficiaires,
- Professionnalisation des bénéficiaires en situation de travail au sein de Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE).

Les dossiers de demandes de subventions ont fait l'objet d'une instruction croisée par le service du PLIE et le comité technique et ont ensuite été soumis au comité de pilotage du PLIE (Etat, Département de la Charente et le GrandAngoulême).

Vu l'avenant n°3 au protocole d'accord du PLIE 2010, approuvé par délibération n°257 du 10 décembre 2009,

Vu la convention n°192/30191 dite de subvention globale ampliée par les services du Secrétariat Général aux Affaires Régionales du 23 mai 2008,

Vu l'avis favorable du comité de pilotage du PLIE du 22 février 2010,

Vu l'avis favorable des commissions des politiques solidaires du 13 janvier et du 3 mars 2010.

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 16 mars 2010,

Je vous propose:

D'ATTRIBUER, dans le cadre du PLIE, les subventions et participations de la direction des politiques solidaires selon le tableau joint,

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant, à signer les conventions et avenants à intervenir,

D'IMPUTER les dépenses au budget principal – articles 6574 - sous fonction 90.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, A L'UNANIMITE, ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :				
Reçu à la Préfecture de la Charente le :	<u>Affiché le</u> :			
31 mars 2010	31 mars 2010			

Subventions accordées en 2010

Nom de l'association bénéficiaire	Montant accordé	Objectifs/projets soutenus	Elus ne prenant pas part au vote en qualité de membres du bureau de l'association ou de personne intéressée à l'opération
ALESIE	15 000 €	Accompagnement PLIE	G. DEZIER
Restaurants du Cœur	5 000 €	Formation sur temps de travail	
Cuisines du Monde	5 500 €	Formation sur temps de travail	
TOTAL	25 500 €		

Subventions accordées en 2009 faisant l'objet d'un paiement de solde en 2010

Nom du bénéficialre	Montant accordé	Objectifs / projets soutenus	Elus ne prenant pas part au vote en qualité de membre du bureau de l'association ou de personne intéressée à l'opération
Pôle Emploi RSA	48 000 €	Suivi RSA	
Restaurants du Cœur	1 000 €	Formation sur temps de travail	
Cuisines du Monde	1 100 €	Formation sur temps de travail	
Mission Locale	23 580 €	Réseau d'entreprises	J. PATIE
ALESIE	3 160 €	Accompagnement PLIE	G. DEZIER
TOTAL	76 840 €		